Docusign Envelope ID: 05A09937-E4C2-4175-9155-F5A9BFBA7057

ABELHA IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €
15 rue de Chaillol
05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
830 094 504 RCS GAP
(ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 8 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le huit janvier,

La société OLYNA, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 26 route des Gillardes, 05250 DEVOLUY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GAP sous le numéro 993 430 834, représentée par sa Présidente, Madame Alexandra BUTEL,

Agissant en qualité d'associée unique de la Société (« **l'Associée Unique** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- la lettre de démission de Monsieur Guillaume GALVIN de son mandat de Président de la Société,
- la lettre d'acceptation de Madame Alexandra BUTEL du mandat de Président de la Société,
- la lettre d'acceptation de Monsieur Germain BUTEL du mandat de Directeur Général de la Société,

a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission de son mandat de Président de Monsieur Guillaume GALVIN et nomination d'un nouveau Président,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION
(Démission et nomination d'un nouveau Président)

L'Associé Unique prenant acte de la démission de son mandat de Président de Monsieur Guillaume GALVIN, à compter du 31 décembre 2025,

Décide de nommer en qualité de nouveau Président, à compter rétroactivement du 31 décembre 2025 et pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame Alexandra, Catherine, Kariane BUTEL,
née le 26 août 1980 à GAP (05),
de nationalité française,
demeurant [redacted]

Docusign Envelope ID: 05A09937-E4C2-4175-9155-F5A9BFBA7057

DEUXIEME DECISION
(Nomination d'un Directeur Général)

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général, à compter rétroactivement du 31 décembre 2025 et pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Germain BUTEL,
né le 26 novembre 1955 à BAGNIERES DE BIGORRE (65),
de nationalité française,
demeurant [redacted]

TROISIEME DECISION
(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

*
* *

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Document signé via une plateforme de signature électronique (DocuSign)

OLYNA
Représentée par Madame Alexandra BUTEL

Signé par :
6C241DA1C2794B8...